Eléments de correction du BAC BLANC de SES N°4 TESL

L'emploi permet-il toujours de s'intégrer à la société française?

1) Analyse du sujet :

- « L'emploi » : fait référence au travail rémunéré et déclaré
- « s'intégrer » : appartenir à la société, en partager les valeurs, avoir des liens sociaux,
- **« toujours »** : sous entendu cela était le cas avant, est-ce **encore** le cas aujourd'hui ou **autant qu'avant** (et **pour tous les emplois**). Quel est cet « avant » : avant la montée du chômage de masse et de la précarité qui fragilise les travailleurs et affaiblit la propriété intégratrice de l'emploi pour les adultes.
- Hors sujet : les autres instances d'intégration, les politiques de l'emploi.

2) Connaissances de cours pour traiter ce sujet

Sujet qui porte sur 2 chapitres, celui sur l'emploi et celui sur la solidarité

Notions obligatoires : instances d'intégration, cohésion sociale, solidarité mécanique/organique, salariat, précarité, pauvreté, taux de chômage, flexibilité du marché du travail, emploi, segmentation du marché du travail

Bonus: désaffiliation, disqualification, socialisation primaire/secondaire, capital social,

- L'emploi permet de s'intégrer par plusieurs aspects : revenu / accès norme de consommation, statut social, sociabilité professionnelle, estime de soi, protection sociale
- Chômage de masse (niveau durablement élevé du taux de chômage, développement su chômage longue durée (>1an)
- Précarisation de l'emploi (montée des NFE comme CDD, intérim, temps partiel subi)
- Précariat = fragilisation du salariat (Robert CASTEL)
- Développement d'une pauvreté laborieuse (working poors)

3) Etude des documents

	Utile dans le doc pour traiter le sujet	Lien avec le cours
Doc1	« l'ambivalence des représentations sur le travail n'a jamais été aussi forte » : entre denrée rare et dégradation des conditions de travail « rappelant les dangers du déclassement »	 Crise: Montée du chômage (licenciements économiques) Sur-chômage des jeunes = difficultés d'insertion professionnelles Déclassement professionnel : difficultés à retrouver un emploi aussi bien que celui perdu suite à un licenciement, sur-diplomés pour de plus en plus d'emplois
Doc2	- L'emploi donne accès à une rémunération et aux prestations sociales qui autorise l'accès à la norme de consommation mais les écarts de niveau de vie selon les CSP montrent que cette intégration économique est variable selon les actifs - Niveau de vie annuel médian des chômeurs est de 13890€ soit environ 1100€ par mois, c'est-à-dire qu'en France en 2009, 50% des chômeurs avaient moins de 1100€ par mois pour vivre, contre 1300€ pour les ONQ et 2600€ pour les Cadres. On en tire 2 arguments : l'écart de niveau de vie moyen entre chômeurs et ONQ est faible ce qui prouve la faible rémunération des ONQ (working poors).	- Working poors - Heureusement que l'assurance chômage existe pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion des chômeurs même si cette dernière ne concerne qu'un chômeurs sur 2 environ et que le montant de l'indemnité (proportionnelle au salaire) est souvent faible.
Doc3	 « Loin de séparer, la division du travail renforce la complémentarité entre les membres d'une société. » sentiment d'utilité procuré par tout emploi socialisation secondaire au travail « c'était une ambiance Une vie collective, confraternelle » = forte sociabilité et entraide ouvrière aux Halles (avant Rungis) = bonheur au travail dégradation des conditions de travail entre les Halles et Rungis 	Référence à la solidarité organique de Durkheim - Anomie des relations de travail à Rungis
Doc4	 en France en 2010, 81% de temps plein et donc 19% de temps partiel Temps partiel concerne 30% des femmes salariées soit 5 fois plus que les hommes salariés (6% de temps partiel) 11% de non salariés donc 89% de salariés, parmi ces derniers 76% de CDI, les autres en CDD ou intérim ou apprentis Mais NFE concernent avant tout les 15-29 ans qui ne sont que 63% à être en CDI. Malgré la précarisation de l'emploi, le CDI concernent encore 76,4% des emplois. 	 temps partiel = salaire partiel = risque de pauvreté laborieuse, femmes sur-exposées Précarisation avec la montée des NFE qui concernent avant tout les jeunes

4) Problématique

Sujet discussion : Nous allons montrer que l'emploi permet toujours de s'intégrer mais **pas autant qu'avant** ou **pas pour tous** les travailleurs (jeunes, femmes, précaires) à cause du chômage de masse et de la précarisation. (Oui, Mais)

5) Plans

I- L'emploi permet de s'intégrer à la société française

- 1.1) L'accès à l'emploi permet l'intégration sociale
- §1 : Emploi = revenu + droits sociaux = accès norme consommation yc pour les chômeurs et retraités (doc 1, 2)
- §2 : L'emploi offre statut social et estime de soi (doc 1 et 3)
- 1.2) <u>L'activité professionnelle rattachée à l'emploi</u> renforce l'intégration sociale
- §3 : L'emploi lieu de sociabilité (doc3)
- §4 : L'emploi lieu de solidarités (doc3)

II- Mais les transformations de l'emploi fragilisent cette intégration

- 2.1) Les transformations de l'emploi rendent plus incertaine l'intégration professionnelle
- §5 : Chômage de masse
- **§6** : Déclin du CDI et montée des working poors
- 2.2) Les transformations de l'emploi empêchent l'intégration de certains actifs
- §7 : Les jeunes sont plus concernés par le chômage et la précarité (doc4)
- **§8** : Les femmes sont plus concernées par la pauvreté laborieuse (temps partiel) (doc4)

I- L'emploi instance n°1 de l'intégration des adultes

- 1.1) L'intégration économique
- §1 : Emploi = revenu = accès norme consommation
- §2 : Emploi = droits sociaux (rev de transfert) = accès à santé et maintient ndv en cas de chômage ou
- retraite
- 1.2) L'intégration sociale
- §3 : L'emploi lieu de sociabilité et de solidarités
- §4 : L'emploi offre statut social et estime de soi

II- Mais moins...

- 2.1) Qu'avant
- §5 : Chômage de masse
- §6 : Déclin du CDI et montée des working poors
- 2.2) Pas pour tous
- §7 : Les jeunes sont plus concernés par le chômage et la précarité
- §8 : Les femmes sont plus concernées par la pauvreté laborieuse (temps partiel)

EPREUVE COMPOSEE

Première partie : Mobilisation de connaissance

1- Quelles sont les principales mutations des conflits sociaux ? (3 points)

Les conflits sociaux se définissent par l'opposition, latente ou manifeste, entre acteurs sociaux et dont l'enjeu se situe au niveau de la collectivité toute entière. Depuis les années 1970, ils ont connu des mutations tant sur leurs objets que sur leurs formes et sur les acteurs qui les portent.

On observe une tendance à la diversification des objets de conflits. À côté des <u>conflits du</u> <u>travail</u> se développent des <u>mouvements sociaux</u> dont les objets de revendication portent davantage sur des valeurs post-matérialistes (mouvements écologistes par exemple) ou la demande de reconnaissance d'identités particulières (mouvement de défense des droits des homosexuels).

Ces nouveaux mouvements sociaux ont largement contribué à l'émergence de nouvelles formes d'actions collectives.

Les conflits du travail connaissent en leur sein eux aussi des mutations : l'usage traditionnel de la grève décline très fortement et de nouvelles modalités d'action collective (débrayage, manifestations, pétitions, refus d'heures supplémentaires...) deviennent premières dans les modalités de conflits du travail.

Depuis les années 1970, les conflits portent de plus en plus sur des valeurs post-matérialistes. Ils prennent des formes différentes et engagent de nouveaux acteurs.

2- Montrez que, selon Durkheim, dans les sociétés où s'affirme le primat de l'individu la solidarité ne faiblit pas. (3 points)

Selon Emile Durkheim, un des fondateurs de la sociologie (sociologue français du début du XXè), avec la modernité, la solidarité de faiblit pas elle se transforme. En effet, à mesure que s'étend la <u>division sociale du travail</u>, les <u>sociétés modernes</u> voient se développer <u>l'individualisme</u> qui remet en cause les solidarités traditionnelles que Durkheim nomme <u>solidarité mécanique</u>. La différenciation des individus qui en résulte transforme la solidarité qui repose de moins en moins sur la similitude et la tradition (solidarité mécanique, par exemple l'intégration des membres d'une même communauté religieuse) mais de plus en plus sur l'interdépendance d'individus complémentaires car de plus en plus différents (par exemple l'interdépendance selon leur corps de métier pour se nourrir, se vêtir, se déplacer, se divertir...). Durkheim nomme cette nouvelle forme de solidarité la <u>solidarité organique</u>.

La montée de l'individualisme ne remettrait pas en cause la solidarité des société modernes puisque le déclin des solidarités mécaniques serait compensé par la montée de solidarités organiques nouvelles.

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Question : Vous présenterez le document puis vous comparerez l'évolution de la rémunération du travail en France et en Allemagne.

Ce graphique est issu d'une publication d'Eurostat de 2011. Il compare, à l'aide de deux courbes l'évolution de la rémunération individuelle du travail en France et en Allemagne entre 1992 et 2010. Les données sont en indices, base 100 en 2000 : elles permettent de lire directement les pourcentages d'évolution entre 2000 et 2010.

Pour les deux pays concernés, la rémunération du travail par personne employée, dans l'ensemble de l'économie, a progressé régulièrement sur les deux dernières décennies. Cependant, nous pouvons constater une rupture à partir de 2002. En effet, les rémunérations moyennes du travail allemand et

français ont progressé quasiment à la même vitesse entre 1992 et 2001 : elles ont toutes les deux augmenté d'un peu plus de 15 points. Si cette progression a été légèrement plus forte en Allemagne, la différence peut être considérée comme négligeable. En revanche, leur progression respective a nettement divergé à partir de 2002 : entre 2000 et 2010, les rémunérations françaises ont augmenté de 30% e France, contre seulement 10% en Allemagne.

Ce graphique ne permet pas de savoir dans lequel des deux pays, la rémunération moyenne du travail est la plus élevée.

Troisième partie : Raisonnement sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : A l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous évaluerez les marges de manœuvre possibles pour une politique budgétaire de relance au niveau national, dans le cadre de l'UEM.

1- Analyse du sujet

- La question fait référence à la politique budgétaire de relance qu'il faudra expliciter.
- L'expression « marge de manœuvre » doit vous inviter à réfléchir aux contraintes qui pèsent sur les politiques budgétaires des membres de la zone euro et notamment du poids du Pacte de Stabilité et de Croissance.

2- Connaissances de cours

- Notions obligatoires: monnaie unique (€), UEM, politique conjoncturelle, politique budgétaire
- Politique budgétaire de relance = utilisée pour stimuler la croissance lors des récessions ou croissance atone. Consiste en une hausse dépenses publiques et/ou diminution des PRO pour redonner du pouvoir d'achat aux ménages et entreprises pour stimuler la demande globale (conso + investissement) afin de relancer la production et donc l'emploi.
- Dans l'UEM presque pas de budget commun donc presque pas de possibilité de relance budgétaire unique (comme pour la pol mo)
- Les politiques budgétaires restent donc nationales et du ressort des gouvernements mais avec le PSC (déficit < 3% du PIB, dette < 60% PIB) on observe une neutralisation de la politique budgétaire de relance pour les Etats membres dépassant ces seuils.
- La crise de 2008-2009 a donné lieu à des politiques budgétaires de relance coordonnées qui ont permis d'amortir la crise mais ont occasionné d'importants dépassements des seuil du PCS. D'où dès 2010, arrêt de ces politiques budgétaires de relance et inversion vers des politiques budgétaires dites de stabilisations (ramener déficit et dette dans les clous du PSC) qui ne sont rien d'autres que des politiques budgétaires de rigueur. Gros effet récessif de ces politiques et faible efficacité pour réduire déficit et dette (cercle vicieux des stabilisateurs automatiques).
- = Pro-cyclicité du PSC

3- Etude des documents

Texte qui explique les effets de la crise de 2008 sur l'UE.

La crise de 2008 a entraîné une forte récession et une hausse du chômage pour les économies de l'UE. Plans de sauvetage couteux des acteurs financiers : hausse déficits et dettes publics Plans de relance budgétaires eux aussi coûteux en matière de déficit et dette publics (« C'est dans cet

esprit qu'ont été mis en œuvre les plans de relance des pays européens. »)

D'où disparition des marges de manœuvre en matière de politique budgétaire des Etats membres car le PSC interdit de dépasser 3% du PIB de déficit et 60% du PIB de dette. (« Mais les instances européennes se sont toujours montrées très prudentes face à cette évolution rappelant constamment la nécessité d'en revenir au respect des dispositions du pacte de stabilité », « Malgré l'état actuel de l'économie européenne et de ses perspectives, les instances européennes envisagent des mesures dites de l'aprèscrise. Ces mesures ont comme objectif prioritaire de rassurer les marchés financiers internationaux face à la détérioration des déficits publics et de l'endettement des pays européens. »)

Doc2

Doc 1

Parmi les 8 pays qui ont un taux de chômage supérieur à la moyenne UE, 5 appartiennent à la zone euros (Espagne, Irlande, Slovaquie, Portugal et France) d'où la nécessité pour ces derniers de pouvoir relancer la croissance pour réduire le chômage via, entre autres, la politique budgétaire nationale.

L'endettement public s'est maintenu à un niveau stable de 2000 à 2008 (et même baisse pour l'Espagne), il a littéralement explosé depuis à cause de la crise des *subprimes* : +20 points pour l'Allemagne, l'Italie et la France, +30 points pour l'Espagne et le Royaume-Uni et +50 points pour la Grèce.

Si deux pays étaient largement en-dessous des 60% d'endettement imposé par le PSC (Espagne et Royaume-Uni) ou atteignaient ce seuil (Allemagne, France), ce n'est plus guère le cas depuis 2010 où tous dépassent ce seuil. D'où impossibilité d'entreprendre des politiques budgétaires de relance (PSC) pour le moment.

4- Problématique

L'UEM favorise-t-elle ou neutralise-telle les politiques budgétaires de relance des Etats membres en cas de récession ?

5- Plans

Plan 1	Plan 2
I- L'UEM impose des contraintes à la politique	§1 : Dans le cadre de l'UEM, la politique budgétaire
budgétaire qui limite ses marges de manœuvre	reste une prérogative nationale
§1 : Les effets attendus d'une politique budgétaire de	§2 : Le PCS encadre cependant les déficits et dettes
relance (doc1)	publics des Etats membres afin de promouvoir leur
§2 : Des politiques de relance difficiles à mettre en	convergence macroéconomique
œuvre dans le cadre de l'UEM (doc1)	§3 : Suite à la crise des <i>subprimes</i> de 2008, les Etats
	membres ont pu utiliser leur budget pour relancer
II- La crise actuelle a renforcé ces contraintes,	l'économie (doc1, 2 et 3)
empêchant toute politique budgétaire de relance au	§4 : Mais les déficits et dettes publics ont explosé
niveau national	(doc3)
§3 : Des contraintes financières bien plus lourdes	§5 : Dès 2010, afin de respecter le PSC, ils ont dû
(doc1 et 3)	mener des politiques budgétaires de rigueur (doc1)
§4 :empêchent les Etats de financer une politique	§6 : Ces politiques sont pro-cycliques et récessives et
budgétaire de relance (doc2, 1)	aggravent le chômage sans améliorer les comptes
	publics (doc1 et 3)